

Numéro 17
Jeudi 8 novembre 2018



Météo

OUGC Beauce

Hivernage du matériel

Ressources en eau

Etat des restrictions

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en parcelles et des données météorologiques de Météo-France.

Document rédigé par :

Laurent PROFFIT
01 64 28 11 43
06 07 18 14 37

Service Environnement
19 rue d'Anjou-75008 PARIS
Tél : 01.39.23.42.00
E-mail :

environnement@idf.chambagri.fr
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



METEO

Les **précipitations**, toujours faibles et insuffisantes sur l'ensemble de la région, ont engendré le recours à l'irrigation pour la levée des colzas, la récolte des betteraves en bonnes conditions et même parfois la levée des céréales.

Précipitations (en mm)	Melun (77)	Trappes (78)	Orly (91)	Roissy-en-France (95)
oct-18	15,5	28,4	22,6	19,5
Normales 81-10	63,6	68,8	57,6	67,9

Source Météo France

Les **températures** moyennes journalières sont toujours supérieures à la moyenne trentenaire. La moyenne des températures maximales journalières est de plus de 2,0 °C supérieure à la moyenne trentenaire.

Températures	Melun (77)	Trappes (78)	Orly (91)	Roissy-en-France (95)
T Min				
oct-18	8,2	8,9	9,3	9,7
Normales 81-10	7,8	8,2	8,4	8,9
T Max				
oct-18	19,1	17,7	18,8	18,5
Normales 81-10	16,2	15,7	16,3	16,0
T moy				
oct-18	13,7	13,3	14,1	14,1
Normales 81-10	12,0	12,0	12,4	12,5

Source Météo France

Les **ETP** d'octobre, avec 64,1 cumulés sur la station de Melun sont très supérieures à la moyenne trentenaire de 38,5 mm, soit 0,8 mm/j pour ce mois. Pour les 7 premiers jours de novembre, les ETP sont de 1,9 mm/j, soit 0,2 mm/j supérieurs à la normale trentenaire.

OUGC BEAUCE

URGENT :

Vous deviez retourner vos formulaires pour le **1^{er} novembre**, et à ce jour, il manque quelques retardataires, et la répartition ne peut s'effectuer.

Aussi, retournez sans tarder vos formulaires à Laurent PROFFIT, 40 avenue Léopold Pelletier, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours. L'agent de la CARIDF en charge du dossier se tient à votre disposition pour répondre à toutes questions sur ce sujet.

Nous vous rappelons que l'octroi de volume n'est possible que pour les irrigants à jour de leur cotisation OUGC et ayant déclarés leurs volumes prélevée en 2018. La répartition des volumes entre vous dépend de vos retours.

HIVERNAGE DU MATERIEL

L'hivernage du matériel d'irrigation est une opération importante qui peut augmenter de manière sérieuse la durée de vie du matériel.

Intervenez sur votre équipement avant qu'il ne soit trop tard pour agir.

➤ Stations de pompage

Ouvrir les robinets de purge.

Après vidange complète, il faudrait pouvoir graisser les roulements. Au cours de l'automne, de l'hiver et du printemps, faire tourner quelquefois le rotor à la main, puis par une légère impulsion électrique afin d'éviter le grippage.

➤ Réseau enterré

Vidanger les vannes hydrantes et les ouvrir un peu.

Vidanger les canalisations PVC grâce aux purges placées aux points bas.

Fermer les bornes d'irrigation à fond, sans toutefois trop forcer, jusqu'à ouverture de la purge afin de vider le corps. Mettre hors gel toutes les sorties annexes, en particulier la prise de pied de borne.

➤ Réseau de surface

Ranger les tubes aluminium à plat.

Enlever, si possible, les joints sur les tubes et les mettre dans du talc.

Prévoir les réparations des tubes détériorés.

N'ouvrir les vannes « quart de tour » qu'à moitié (sinon de l'eau reste prisonnière entre la boule et le corps).

➤ Matériel d'aspersion

Vidanger l'appareil (moteur et flexible) et s'assurer que toute l'eau a bien été enlevée au niveau du (des) moteur(s) hydraulique(s).

Enlever les manomètres et les mettre hors gel.

Dans le cas d'appareil à régulation électronique, songer à mettre hors gel la batterie et penser à la recharger.

Vérifier les parties boulonnées et les resserrer.

Ouvrir tous les robinets et débrancher les tuyaux.

Dans le cas d'enrouleur, le placer sous couvert les mois d'hiver.

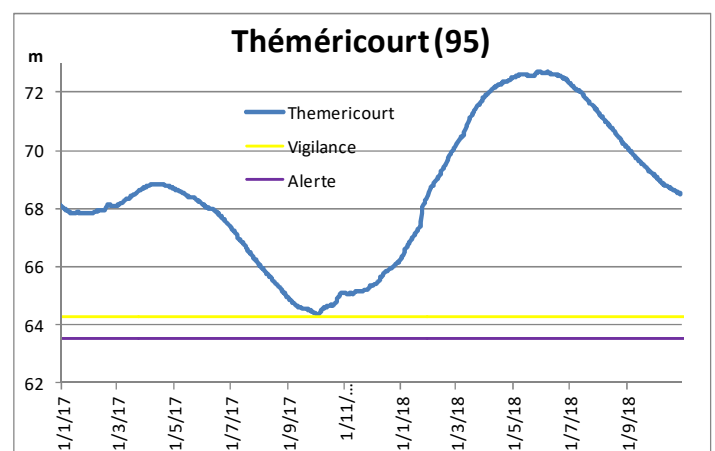
Graisser toutes les chaînes de l'enrouleur et éventuellement le câble du treuil ainsi que les poulies de relevage.

Débrancher le chariot et placer un bouchon dans le polyéthylène afin que des saletés ou des petits animaux ne puissent s'y installer.

RESSOURCES EN EAU

➤ Nappe de la craie

Le 29 octobre 2018, l'indicateur piézométrique de Théméricourt indiquait 68,49 m NGF.



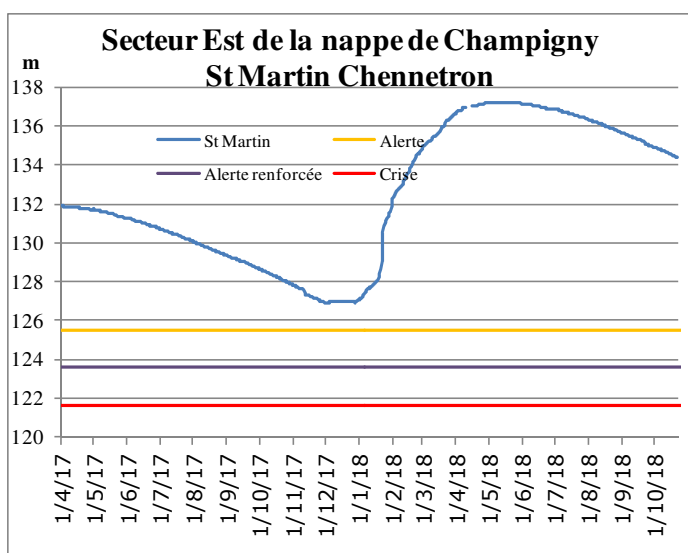
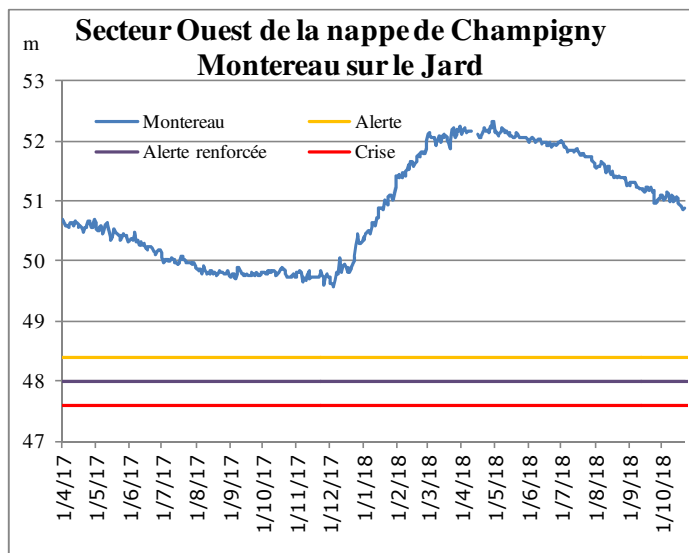
Nappe de Champigny

Dans le cadre de la gestion collective, vous êtes tenus de transmettre vos index de compteur en début de chaque mois, même si vous n'avez pas irrigué.

Merci d'envoyer vos relevés du 1^{er} novembre à la Chambre d'agriculture,
par mail : laurent.proffit@idf.chambagri.fr

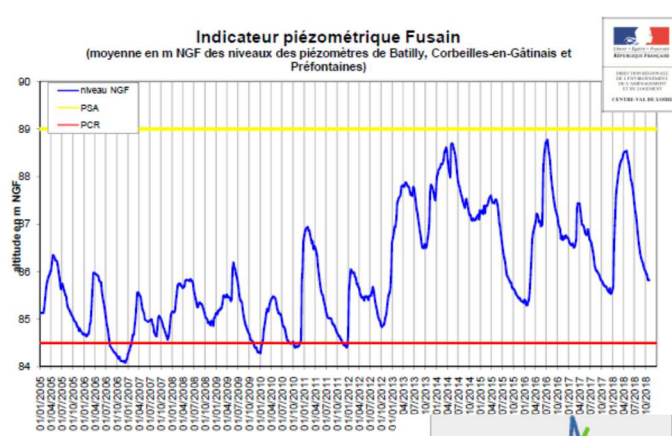
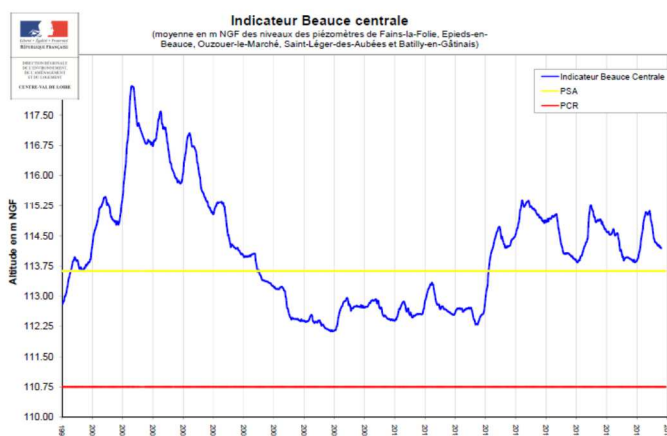
Pour ceux qui ont terminé leur irrigation, merci de le préciser sur votre relevé.

Le 22 octobre 2018, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 50,87 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 134,37 m NGF.



Nappe de Beauce

Le 4 novembre 2018, l'indicateur piézométrique du secteur **Beauce centrale** indiquait un niveau estimé de 114,19 m NGF. L'indicateur piézométrique du **secteur Fusain** se situe à cette même date à 85,82 m NGF.

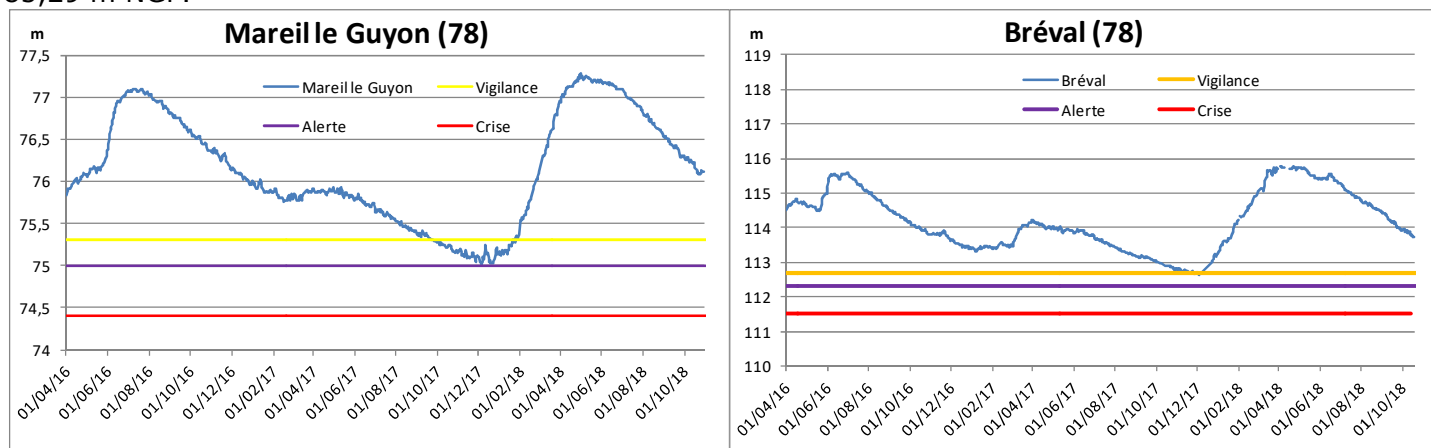


Le Fusain est remonté au-dessus du seuil d'alerte, et l'arrêt 2018/DDT/SEPR/236 du 18 octobre 2018 a levé les restrictions en cours depuis le 1^{er} août 2018.



Nappe de l'éocène

Le 29 octobre 2018, l'indicateur piézométrique de Mareil-le-Guyon à l'Ouest, indiquait 76,11 m NGF, celui de Breval, au 18 octobre, indiquait 113,72 m NGF et celui de Lagny-le-Sec, au 2 novembre, au nord indiquait 85,29 m NGF.



ETAT DES RESTRICTIONS EN VIGUEUR

➤ Arrêté sécheresse

Quelques bassins sur l'est de la région sont toujours en état d'alerte, dont le Petit Morin depuis le 19 octobre 2018.

➤ Situation à ce jour

Département	Rivière et bassin versant	Restriction	Arrêté	Date début
Seine-et-Marne	Thérouanne	Vigilance	2018/DDT/SEPR/208	16 août 2018
Seine-et-Marne	Petit Morin	Alerte	2018/DDT/SEPR/237	19 octobre 2018
Seine-et-Marne	Ancoeur	Alerte	2018/DDT/SEPR/216	30 août 2018
Seine-et-Marne	Grand Morin	Alerte		
Seine-et-Marne	Orvanne	Alerte		
Seine-et-Marne	Réveillon	Alerte		
Val-de-Marne	Réveillon	Alerte	2018/3060	15 septembre 2018

Les prélèvements en nappe de Beauce pour le bassin versant de l'Orge ne sont pas concernés par les restrictions. Les prélèvements en nappe de Champigny dans le cadre de la gestion collective, sont exclus de ces restrictions.